

En toute franchise, monsieur le Président, j'écoute attentivement les groupes religieux et les évêques, mais je prête l'oreille à mes électeurs.

[Français]

M. Rossi: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable député de Bourassa (M. Rossi) invoque le Règlement.

M. Rossi: Monsieur le Président, chaque fois qu'un député conservateur parle pendant 20 minutes, malheureusement, la Présidence donne la parole pour questions et commentaires aux députés du même parti. La pratique veut quand même qu'on laisse une chance à l'opposition de s'exprimer. Chaque fois, je le regrette mais je l'ai remarqué à plusieurs reprises même si la Présidence dit non. C'est cela!

M. Cassidy: Je ne suis pas un conservateur.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Je fais alterner un député conservateur, un député néo-démocrate, un député conservateur—et si le député veut attendre, son tour viendra également.

[Français]

M. Ferland: Monsieur le Président, comme j'aurai l'occasion ce matin de prendre la parole sur la question de la peine de mort, si mon collègue de Bourassa (M. Rossi) veut poser des questions à ma place, cela me fera plaisir. Allez-y!

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Swift Current—Maple Creek (M. Wilson).

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, je me ferai un plaisir de répondre à toutes les questions du député de Bourassa (M. Rossi). Je pense que nous devrions...

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre. J'ai donné la parole d'abord au député de Willowdale (M. Oostrom), puisqu'il a été le premier à me faire savoir qu'il voulait poser une question. J'ai ensuite accordé la parole au député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy), à la suite de quoi j'étais prêt à l'accorder au député de Portneuf (M. Ferland), puis au député de Bourassa (M. Rossi).

Je pense que la présidence a été très juste et je voudrais que nous poursuivions le débat.

Si le député de Portneuf a des questions ou des commentaires à faire, il a la parole; après son intervention, ce sera au tour du député de Bourassa.

[Français]

M. Ferland: Monsieur le Président, ce sera très bref. Mon collègue de Swift Current—Maple Creek (M. Wilson) a dit dans son discours que l'État pouvait reprendre la vie à un individu qui l'avait enlevée à un autre et qui était reconnu coupable. Il disait aussi que les abolitionnistes portaient beaucoup plus d'attention aux criminels qu'à la victime. Premièrement, l'État ne donne pas la vie; je ne peux pas voir de quelle façon il peut l'enlever. Deuxièmement, j'aimerais qu'il m'explique de

Peine capitale

quelle manière la victime pourrait être ressuscitée. Si la victime est morte, elle est morte elle aussi. Je ne pense pas que le fait de tuer une autre personne va ramener cette victime-là à la vie. J'aimerais qu'il explique un peu son argumentation et qu'il y mette un peu plus de poids, cela ne m'a pas convaincu.

• (1200)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable député de Swift Current—Maple Creek (M. Wilson).

M. Wilson (Swift Current—Maple Creek): Monsieur le Président, je pense que la meilleure façon de répondre au député de Portneuf (M. Ferland) consiste à citer encore une fois M^{me} Lee-Knight, qui a vécu une expérience de ce genre. Elle dit:

Ce raisonnement ne semble pas tenir compte des victimes, qu'on laisse tomber dans l'oubli. Ces victimes sont parties et ne peuvent plus parler; il est donc facile de les oublier même lorsqu'elles sont aussi nombreuses. La majorité des familles des victimes sont trop bouleversées pour se placer dans une position encore plus vulnérable en exprimant leur chagrin au grand jour. Les rencontres quotidiennes sont autant de rappels déchirants parce qu'on leur fait souvent par inadvertance des remarques cruelles, mais ces familles doivent continuer à essayer de vivre, alors que leur douleur constante et leurs efforts continus les affaiblissent et leur enlèvent toute efficacité. Il est facile d'oublier leur cas de ne pas tenir compte de leur situation et de poursuivre une propagande idéaliste (et très peu réaliste). Elles ne feront pas d'obstruction. Un jour, les abolitionnistes se convaincront qu'elles...

Elle poursuit en parlant des victimes:

... ne sont pas réelles, qu'elles n'existent pas vraiment, ni dans leur ville ni dans leur quartier.

[Français]

M. Rossi: Monsieur le Président, j'ai été très content d'entendre dire le député à la fin de son discours...

[Traduction]

«Lorsque j'ai été élu au Parlement, ma première promesse portait sur la réforme du système pénitentiaire et la peine capitale.»

[Français]

Alors je lui demande, dans ma question n° 1: Pourquoi ne s'attarde-t-il pas à travailler d'une façon sérieuse sur un système carcéral plus sérieux, parce que laissez-moi vous dire, monsieur le Président, qu'ayant été quand même, comme vous le savez plusieurs ici, lieutenant-détective aux vols à main armée, aux homicides, à Montréal, pendant 31 ans, moi, je peux vous dire que sa première idée de vérifier le système carcéral, de faire en sorte que le système carcéral soit suivi à la lettre, ce serait peut-être mieux que de penser à sa deuxième idée sur la peine capitale. Moi, je lui conseillerais fortement, plutôt que d'aller vers une promesse qu'il a faite d'aller vers la peine capitale, qu'on essaie d'abord d'aller vers un système carcéral, parce que M. le député, si je peux vous informer ainsi, c'est que plusieurs prisonniers, arrêtés suite à un, deux ou trois vols à main armée, sont condamnés probablement à des peines de 10 ans de pénitencier, mais avec le système dont vous parlez, souvent ces prisonniers sortent au bout de deux et trois ans.